



Ministère
de la Communauté
française

Bruxelles, le 8 septembre 2011.

Madame Martine HERPHELIN
Directrice générale adjointe du
Service général du Pilotage du Système éducatif
City Center I
Boulevard du Jardin Botanique, 20 – 22
1000 Bruxelles

Objet : Propositions relatives aux orientations et thèmes prioritaires pour la formation en cours de carrière (2012-2013)

Madame la Directrice,

Je vous prie de trouver ci-dessous les recommandations du Conseil supérieur de l'Éducation aux Médias relatives aux orientations et thèmes prioritaires de la formation en cours de carrière.

1. Actuellement, l'éducation aux médias est principalement abordée par des formations disciplinaires. Le CSEM recommande de poursuivre cette politique mais insiste pour que des modules de formation à l'éducation aux médias soient également organisés dans des formations interdisciplinaires ou transversales, notamment pas le biais des formations collectives.
2. En cohérence avec son plan stratégique et les thématiques prioritaires développées, le CSEM souhaite orienter en 2012-2013 des formations dans les domaines et thématiques suivants :
 - Éducation au cinéma.
 - Éducation critique à la publicité.
 - Éducation aux médias d'information (en ce compris le traitement de l'information).
 - Éducation critique aux réseaux sociaux.
 - Éducation à la production médiatique par les jeunes (de manière individuelle ou collective).



*Ministère
de la Communauté
française*

3. En matière de formation aux TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement), le CSEM insiste pour que les formations proposées dans ce domaine veillent à dépasser la simple acquisition de compétences techniques en intégrant les autres dimensions de l'éducation aux médias : former à l'esprit critique, à la citoyenneté active et responsable et à l'expression médiatique des jeunes.
4. A l'instar d'autres domaines de formation, il est nécessaire d'adresser des formations en éducation aux médias spécifiquement adressées aux enseignants du fondamental : celles-ci nécessitent à la fois des méthodologies et outils adaptés.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces recommandations, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes salutations distinguées.

Tanguy ROOSEN,
Président.